



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Voirie, fonds de concours de Pontivy Communauté

DEL-2013-112

Numéro de la délibération : 2013/112

Nomenclature ACTES : Domaines de compétences, voirie

Information relative à l'environnement : oui/non

Date de réunion du conseil : 03/04/2013

Date de convocation du conseil : 28/03/2013

Date d'affichage de la convocation : 28/03/2013

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Henri LE DORZE

Secrétaire de séance : Mme Julie ORINEL

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Alain GAINCHE, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mme Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : Mme Stéphanie GUÉGAN par Mme Christine LE STRAT, M. Jean-Paul JARNO par Mme Martine PIERRE, M. Claude LE BARON par M. Christophe MARCHAND, Mme Laëtitia LE DOARÉ par Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Sylviane LE PAVEC par M. Alain LE MAPIHAN, M. Yvon PÉRESSE par Mme Nicole ROUILLARD.

Était absente : Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ.

Voirie, fonds de concours de Pontivy Communauté

Rapport de Loïc BURBAN

Le programme voirie 2014 sera examiné lors d'une prochain commission travaux.

Cependant, l'inscription au fonds de concours nécessite un dépôt de dossier en début d'automne, aussi est-il nécessaire de présenter une opération rentrant dans ce cadre.

Parmi les différentes voies et places, un secteur paraît revêtir un caractère prioritaire, celui formé par la rue des Anciens Combattants d'AFN et par la rue Robert Le Calvé.

L'opération porte sur un linéaire de 550 m, le linéaire total de voirie s'élevant à 77,092 km. Son coût prévisionnel s'élève à 64 000 € TTC.

Nous vous proposons :

- d'approuver les travaux ci dessus,
- d'autoriser le maire à demander à Pontivy communauté l'attribution d'un fonds de concours et à signer toutes pièces se rapportant au dossier

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 3 octobre 2013

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**